

COMMUNIQUÉ

Tarbes, le Temps du Changement !

Tarbes, le 26 mars 2026

Recours devant le tribunal administratif pour irrégularités électorales et non-respect du code électoral

À la suite des opérations électorales qui se sont déroulées les 15 et 22 mars dernier, Eric PEYREGNE de la liste "Tarbes, le Temps du Changement" annonce avoir déposé un **recours devant le tribunal administratif** compétent, en raison de plusieurs irrégularités.

Ces irrégularités, susceptibles d'avoir altéré la sincérité du vote, concernent le non-respect de certaines dispositions du code électoral.

Au regard de ces éléments, Eric PEYREGNE estime que les conditions nécessaires à la transparence et à l'équité du scrutin n'ont pas été pleinement garanties.

Le recours introduit vise à faire reconnaître ces manquements par la juridiction administrative et, le cas échéant, à obtenir l'annulation totale ou partielle du scrutin concerné.

Eric PEYREGNE tient à rappeler son attachement aux principes fondamentaux de la démocratie, notamment au respect strict du cadre légal qui régit les élections, garant indispensable de la confiance des citoyens dans les institutions.

Dans l'attente de la décision du tribunal administratif, Eric PEYREGNE rappelle que lui et toute son équipe se sont engagés auprès des Tarbais à agir dans la plus grande transparence et dans le respect strict du code électoral, ainsi qu'à dénoncer toute irrégularité constatée, quels qu'en soient les auteurs ou les circonstances.



contact@tarbeslechangement.fr